

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER**

SEMBLANÇAY-CERELLES

Siège social : mairie de Semblançay (37360)

22 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 037-253701478-20230322-MARS_01_2023-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Étaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 9

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-01/Approbation du Procès-Verbal valant compte rendu du Conseil du SIAEP

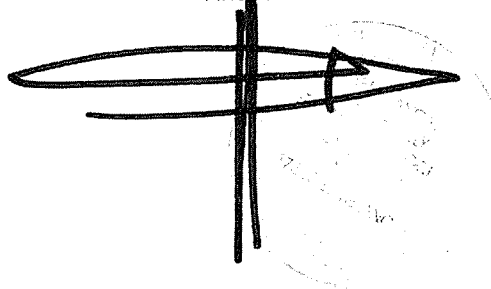
IL est proposé au Conseil Syndical du SIAEP Intercommunal d'adduction d'eau Potable CHARENTILLY, SAINT ANTOINE DU ROCHER, SAINT ROCH, SEMBLANÇAY, CERELLES d'adopter le procès-verbal valant compte-rendu de la séance du 26 Octobre 2022.

*Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **adopte** le procès-verbal du 26 Octobre 2022.*

*le Secrétaire de séance
Fr GROUSSET Francis*



Pour extrait certifié conforme
A Semblançay, le 30 Mars 2023
Le Président
Antoine TRYSTRAM



Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIE le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN E
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCH
SEMBLANÇAY-CERELLES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 037-253701478-20230322-MARS_02_2023-DE

Siège social : mairie de Semblançay (37360)

22 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15 Date d'affichage : 17 Mars 2023
Membres présents : 9 Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-02 / Informations sur les délégations de compétences accordées au Président

Monsieur Le Président informe les élus du conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

-Signature du Devis 22C816-a VLS TP pour renouvellement réseau AEP-zone enrobé Rue de la Rainerie à SEMBLANÇAY pour 45 649.50 € HT.

-Signature du Devis 22C816-b VLS TP pour renouvellement réseau AEP-Zone gravillonnage Rue de la Rainerie à SEMBLANÇAY pour 44 234.50 € HT.

-Signature du Devis DE230101001 INOVALYS nouvelle campagne CVM début 2023 dans le cadre de l'étude patrimoniale 3127.52 € HT

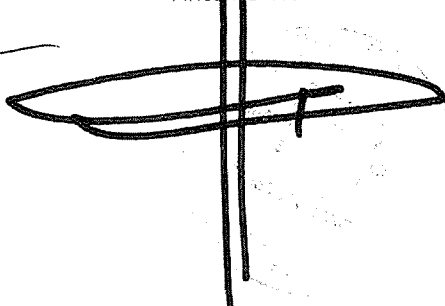
Le conseil syndical prend acte.

le Secrétaire de séance
Mr GROUSSET Francis

Pour extrait certifié conforme
A Semblançay, le 30 Mars 2023

Le Président
Antoine TRYSTRAM

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIÉ le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER
SEMBLANÇAY-CERELLES

Siège social : mairie de Semblançay (37360)
22 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le 05/04/2023
ID : 037-253701478-20230322-MARS_03_2023-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-03 / Vote du compte de gestion 2022

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés au cours de l'année 2022,

Le compte de gestion de Monsieur Le Trésorier étant identique au compte administratif,

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **vote** le compte de gestion 2022 du syndicat.

le Secrétaire de Séance
Fr GROUSSET Francis

Pour extrait certifié exact
A Semblançay, le 30 Mars 2023

Le Président
Antoine TRYSTRAM

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIE le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023



L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-04 / Vote du compte administratif 2022

Monsieur Le Président présente le compte administratif 2022 du syndicat :

	Résultat de l'exercice 2022 (R-D)	Résultat de Clôture 2022
Fonctionnement	-2 552.96 Euros	105 090.88 Euros
Investissement	-53 801.27 Euros	278 520.53 Euros

Ces résultats sont en concordance avec le tableau du résultat d'exécution du budget 2022 transmis par la trésorerie.

Monsieur Le Président quitte la salle

Hors la présence de Monsieur Le Président,
Sous la présidence de Monsieur Mr MARCHAND Joël, vice-président,
Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **approuve** le compte administratif 2022 du syndicat.

Le Secrétaire de Séance
Fr GROUSSET Francis

Pour extrait certifié exact
A Semblançay, le 30 Mars 2023

Le Vice-Président,
MARCHAND Joël

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIÉ le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER

SEMBLANÇAY-CERELLES

Siège social : mairie de Semblançay (37360)

22 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 037-253701478-20230322-MARS_06_2023-DE



L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-05 / Affectation du résultat 2022

Monsieur Le Président propose aux membres du syndicat de procéder à l'affectation du résultat 2022 :

Fonctionnement au compte R002	Excédent de fonctionnement	100 227.86 Euros
Investissement R001	Excédent reporté	278 520.53 Euros
Investissement R1068 après RAR	Affectation du résultat	4 863.02 Euros

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **vote** cette affectation.

le Secrétaire de séance
Fr GROUSSET Francis

Pour extrait certifié conforme
A Semblançay, le 30 Mars 2023

Le Président
Antoine TRYSTRAM

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIE le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER

SEMBLANÇAY-CERELLES

Siège social : mairie de Semblançay (37360)

22 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 037-253701478-20230322-MARS_07_2023-DE



L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-06 / Vote du budget primitif 2023

Monsieur Le Président propose de voter le budget par chapitre en fonctionnement, par opération en investissement. Ce budget s'équilibre dans chaque section en dépenses et en recettes.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
292 825 Euros	292 825 Euros	3 541 150 Euros	3 541 150 Euros

Après délibération, le conseil syndical a **voté : 10 pour et 1 abstention**, le budget primitif 2023 par chapitre en fonctionnement, par opération en investissement.

Mr GROUSSET Francis
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
A Semblançay, le 30 Mars 2023

Le Président,
Antoine TRYSTRAM

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIÉ le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023



L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELLA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-07 / PRIX DE L'EAU AU 1^{er} Juillet 2023

Après concertation, et définition des objectifs à atteindre, au vu des travaux envisagés au Budget primitif 2023.

Monsieur le Président soumet à l'assemblée délibérante les nouveaux tarifs pour la distribution de l'eau à compter du 1^{er} Juillet 2023 :

Pour les Communes de Charentilly, St Antoine du Rocher, Saint Roch et Semblançay :

- abonnement (part syndicale) 42,00 € HT/an
- consommation (part syndicale) 0,20 € HT/m³

Pour la Commune de Cerelles (actualisation suivant les tarifs déjà appliqués du contrat d'affermage du Syndicat de Notre Dame d'oé-Chanceaux sur Choisille repris le 17 Février 2017 par le SIAEP, en cours jusqu'au 31/12/2028) :

- abonnement (part syndicale) 18,50 € HT/an
- consommation (part syndicale) 0,20 € HT/m³

Au vu de ces éléments, Après en avoir délibéré,
Le conseil syndical a voté : 10 pour et une abstention

le Secrétaire de Séance
Mr GROUSSET Francis


Cette nouvelle tarification entre en vigueur à compter du 1^{er} Juillet 2023.

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIÉ ou NOTIFIÉ le	05/04/2023
ACTE EXÉCUTOIRE	05/04/2023

Pour extrait certifié exact
à Semblançay, le 22 Mars 2023
Le Président
Antoine TRYSTRAM

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER
SEMBLANÇAY-CERELLES

Siège social : mairie de Semblançay (37360)
22 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le 
ID : 037-253701478-20230322-MARS_10_2023-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Étaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-08/ Autorisation d'Emprunts inscrits au Budget 2023

Le président présente les emprunts prévisionnels prévus pour 2023 :

- Emprunt sur 10 ans : 100 000 €
- Emprunts sur 40 ans : 2 890 000 €

Il précise que ces emprunts ne seront souscrits que si les travaux prévus au budget 2023 soient réalisés, et il envisage au minima un prêt de 220 000 € sur 40 ans.

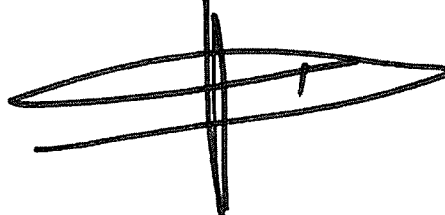
Le conseil est donc amené à autoriser prévisionnellement ces emprunts pour l'année 2023.

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à consulter les établissements bancaires et souscrire ces emprunts aux caractéristiques les plus avantageuses pour l'année 2023 dans le cas où ces derniers seraient nécessaires.

le Secrétaire de séance
Mr GROUSSET Francis

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIE le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023

Pour extrait certifié conforme
A Semblançay, le 30 Mars 2023
Le Président
Antoine TRYSTRAM



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU RO**

SEMBLANÇAY-CERELLES

Siège social : mairie de Semblançay (37360)

22 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 037-253701478-20230322-MARS_11_2023-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMBLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMBLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-09/ Autorisation de demande de subventions des travaux dans divers organismes

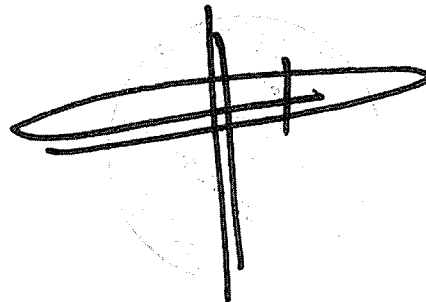
Monsieur le Président propose au Conseil syndical de l'autoriser à procéder aux demandes de subventions auprès de différents organismes et de collectivités territoriales pour l'ensemble des programmes d'investissement 2023.

Après délibération, le conseil syndical, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Président a déposer des demandes de subventions auprès d'organismes et de collectivités territoriales pour l'ensemble des programmes d'investissement 2023 votés, **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document à intervenir.

le Secrétaire de séance
Mr GROUSSET Francis

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIÉ ou NOTIFIÉ le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023

Pour extrait certifié conforme
A Semblançay, le 30 Mars 2023
Le Président
Antoine TRYSTRAM



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN
COMMUNES DE CHARENTILLY - SAINT ANTOINE DU ROCHER
SEMPLANÇAY-CERELLES

Siège social : mairie de Semblançay (37360)
22 Mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023
Reçu en préfecture le 05/04/2023
Publié le
ID : 037-253701478-20230322-MARS_12_2023-DE

L'an deux mil vingt-trois, le 22 Mars à 9 heures 30, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie de Semblançay, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine TRYSTRAM, Président. Etaient présents :

- la commune de CHARENTILLY : Mme BOUIN Valérie, Mr AGEORGES Jean
- la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER : Mr GROUSSET Francis, Mr PELICOT Joël (suppléant de Mr QUITTET Laurent)
- la commune de SAINT-ROCH : Mr MARCHAND Joël, Mr PLUME Joël
- la commune de SEMPLANÇAY : Mr TRYSTRAM Antoine, Mr LEGARREC Christian suppléant de Mr CHAZAL Augustin.
- la commune de CERELLES : Mme GROSBOIS Chantal

Mme PLOU Peggy (Semblançay) est arrivée à 10h
Mme DE SAINT SALVY Marie Christine est arrivée à 10h

Assistait également à la réunion, Mr DESLIS Richard (VEOLIA), Mme CHIRON Valérie (DUPUET F. Sarl) et Mme GOGUEL Florence (ARTELIA).

Absents excusés : Mme BOUYGUES Brigitte (commune de St ROCH), Mr CHAZAL Augustin (commune de SEMPLANÇAY) Mr MOTARD Jacques (commune de CHARENTILLY), Mr QUITTET Laurent (commune de St ANTOINE DU ROCHER), Mr GROUX Guy (commune de CERELLES)

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11

Date d'affichage : 17 Mars 2023
Date de convocation : 17 Mars 2023

Secrétaire de séance : Mr GROUSSET Francis

2023-10/ Autorisation de recours à Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ou assistance conseil pour les travaux 2023.

Mr le Président,

Informe de la nécessité de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage et Maitrise d'œuvre, ou assistance conseil vu le programme voté des travaux d'investissement 2023 à réaliser sur le réseau et les différents ouvrages.

Précise que la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ou assistance conseil permettra au cabinet d'études de nous assister dans la démarche des Marchés Publics et des dépôts de demandes de subventions.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, après avoir délibéré :

Décide d'avoir recours à un cabinet d'études pour les missions citées ci-dessus.

Donne pouvoir à Monsieur le Président ou à son représentant, d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la constitution des dossiers et pour retenir un bureau d'études spécialisé pour cette opération.

le Secrétaire de séance
Mr GROUSSET Francis

Transmis au représentant de l'Etat le	05/04/2023
PUBLIE ou NOTIFIE le	05/04/2023
ACTE EXECUTOIRE	05/04/2023

Pour extrait certifié conforme
A Semblançay, le 30 Mars 2023
Le Président
Antoine TRYSTRAM

